



**HAL**  
open science

## **Une élite en fabrication. Etudiants africains en France dans les années 1950-1960.**

Françoise Blum

► **To cite this version:**

Françoise Blum. Une élite en fabrication. Etudiants africains en France dans les années 1950-1960.. Marianne Amar; Nancy L. Green. Migrations d'élite. Une histoire-monde XVIe-XXIe siècles, Presses universitaires François-Rabelais, pp.207-227, 2022, 978-2-86906-887-2. <hal-03837900>

**HAL Id: hal-03837900**

**<https://hal.science/hal-03837900v1>**

Submitted on 3 Nov 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## Chapitre 9

### *Une élite en fabrication.*

#### *Étudiants africains en France (années 50-60)*

**Françoise Blum**

Les actrices et acteurs de l'histoire – dont nous allons tenter ici de rendre brièvement compte – furent des migrants, certes, mais aussi des pionniers. Nous avons choisi, en guise de prélude, de faire, à grands traits, le portrait de trois de ces pionniers, ancienne et anciens étudiants africains en France dont la réussite professionnelle ultérieure est incontestable et que l'on peut donc considérer comme membres à part entière d'une élite africaine. Ce choix biographique se justifie dans la mesure où, s'il existe des travaux sur les mobilités des étudiants africains de par le monde, peu se sont penchés sur des histoires de vie<sup>1</sup>, en tous cas les histoires de vie d'Africains ayant fait leurs études en France. Amady Aly Dieng, Sékou Traoré et Charles Diané<sup>2</sup> dans leurs livres consacrés à la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF) ont produit des récits d'expérience de la vie étudiante mais les trajectoires ultérieures et, d'une certaine façon l'impact qu'ont pu avoir les études en France ont été généralement ignorés, aux exceptions notables des autobiographies d' Abdoulaye Booker Sadji<sup>3</sup> qui a fait ses études universitaires en France puis en Allemagne de l'Est, et enseigna ensuite à Dakar, et d'Ousmane Camara, qui eut une brillante

---

<sup>1</sup> Les histoires de vie sont néanmoins au cœur de l'habilitation à diriger des recherches de Françoise Blum : *Trajectoires militantes et (re)conversions : à propos de la FEANF Que sont-ils/elles devenu-e-s*, Paris, EHESS, 2016. Cette HDR n'a pas été publiée mais est accessible en ligne via le portail Hal : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01414599/document>.

<sup>2</sup> Dieng Amady Aly, *Mémoires d'un étudiant africain*, Dakar, Codesria, 2011, 2 vol. Volume 1 : *de l'école régionale de Diourbel à l'université de Paris (1945-1960)* ([Consultable en ligne](#)) ; volume 2 : *de l'université de Paris à mon retour au Sénégal (1960-1967)* ([Consultable en ligne](#))

<sup>3</sup> Sadji Abdoulaye Booker, *Le rôle de la génération charnière ouest-africaine : indépendance et développement*, Paris, L'Harmattan, 2006

carrière ministérielle au Sénégal<sup>4</sup>. Bruno Amoussou a aussi raconté une trajectoire parfois compliquée par les aleas de la politique béninoise<sup>5</sup>. Fabienne Guimont, dans un travail précurseur<sup>6</sup>, avait planté le décor et un numéro de la revue *Diasporas*<sup>7</sup> a été récemment consacré aux étudiants africains en France, mais aussi en Belgique, en URSS, en Grande-Bretagne, aux États-Unis et en Turquie. Le réseau Elitaf avait quant à lui centré ses travaux sur les étudiants africains à l'Est. Il a ainsi complété à travers diverses publications<sup>8</sup> l'apport considérable de la thèse de Constantin Katsakioris<sup>9</sup>. Pour en revenir aux étudiants africains en France, ils ont également fait l'objet d'intérêts plus spécifiques, comme par exemple celui porté à leurs lieux de vie auxquels sont notamment consacrées deux contributions traitant respectivement de l'immeuble du boulevard Poniatowski appartenant aux États d'Afrique de l'Ouest<sup>10</sup> et de la Maison de l'Afrique à la Cité universitaire internationale<sup>11</sup>. On a aussi pu porter l'attention sur les étudiants africains en France par nationalité, par ville, par type d'études ou associations. Ainsi une thèse se penche sur les étudiants congolais<sup>12</sup>, un

---

<sup>4</sup> Camara Ousmane, *Mémoires d'un juge africain : itinéraire d'un homme libre*, Paris, Karthala, 2010.

<sup>5</sup> Amoussou Bruno, *L'Afrique est mon combat*, Paris, L'Archipel, 2009.

<sup>6</sup> Guimont Fabienne, *Les Étudiants africains en France, 1950-1965*, Paris, L'Harmattan, 1985

<sup>7</sup> Les Etudiant.e.s africain.e.s et la fabrique d'un monde postcolonial : mobilités et transferts (1950-2020), *Diasporas : circulations, migrations, histoire*, n°37/2021.

<sup>8</sup> Par exemple : Saint-Martin Monique de, Scarfo Ghellab Grazia et Mellakh Kamal, *Étudier à l'Est : expériences de diplômés africains*, Karthala-FMSH, 2015 ; Smirnova Tatiana, Rillon Ophélie, « Quand des Maliennes regardaient vers l'URSS (1961-1991). Enjeux d'une coopération éducative au féminin », *Cahiers d'études africaines*, vol. 2, 2017, no 226, p. 331-354 ; Yengo Patrice, Former des cadres « rouges et experts » : mouvement étudiant congolais en URSS et parti unique, *Cahiers d'études africaines 2017/2 (n° 226)*, p. 313-330 ; Gheorghiu Mihai Dinu, Corlan Ioan Simona, Kouvouama (Ed.), *Itinéraires des élites africaines dans le monde*, Bucarest, Editura Universitatii A.I Cuza, 2021.

<sup>9</sup> Katsakioris Constantin, *Leçons soviétiques : la formation des étudiants africains et arabes en URSS pendant la guerre froide*, École des Hautes études en sciences sociales, 2015 – (Thèse doctorat en histoire et civilisations, sous la dir. de Nancy Green.)

<sup>10</sup> Dupuis Marion, « La Maison des étudiants des États d'Afrique de l'Ouest (MEEAO). Un immeuble dans l'histoire », *Hommes et migrations*, 2015, no 1311, p. 148-151

<sup>11</sup> Blum Françoise, De la maison de la France d'Outre-mer à la Résidence Lucien Paye ou comment un empire se défait dans Dzovinar Kevonian et Guillaume Tronchet (Dir.), *Campus-monde*, Presses universitaires de Rennes, 2022, p. 143-166.

<sup>12</sup> Blum-Le Coat Jean-Yves, *Une migration entre consécration et disqualification sociales. Relations franco-congolaises (Congo-Brazzaville) et trajectoires des migrants pour études en France (1960-2005)*, Paris, Thèse de sociologie, Université Paris VII-Diderot, 2011.

ouvrage s'intéresse aux étudiants africains à Bordeaux<sup>13</sup>, un article considère le cas des étudiants en cinéma<sup>14</sup>, un autre l'association des étudiants malgaches en France<sup>15</sup>. On peut également renvoyer à l'introduction de la revue *Diasporas* déjà citée pour compléter la bibliographie sur les mondes francophones et pour avoir un tableau très complet de la production sur les mobilités étudiantes dans le monde anglophone, ce qui déborde largement ce dont il est ici question.

### Portraits

Le Sénégalais Lamine Gueye<sup>16</sup> est né en 1891 à Saint-Louis, l'une des Quatre Communes<sup>17</sup>, au statut spécifique dans l'Empire français d'Afrique puisque les habitants en sont citoyens français. Il fit des études supérieures de droit en France métropolitaine et devint avocat, plaida dans des causes célèbres, telle celle des accusés malgaches de 1947<sup>18</sup>. Mais ce n'était qu'une des multiples cordes à son arc et il fut aussi député à l'Assemblée nationale française, conseiller de la République<sup>19</sup>, membre du comité directeur de la SFIO, président de l'assemblée nationale du Sénégal.

Le dahoméen Albert Tévoédjrè<sup>20</sup>, né en 1929, fit, après des études au séminaire et au lycée Van Vollenhoven de Dakar, un cursus de lettres, histoire et géographie à Toulouse. Il est un des fondateurs avec Joseph Ki-Zerbo du Mouvement de Libération Nationale (MLN). À son retour au pays, il est nommé ministre puis accède au

<sup>13</sup> Renaudat Christine, *Les Étudiants africains à Bordeaux*, Talence, CEAN, 1998.

<sup>14</sup> Chomentowski Gabrielle, Décolonisations et cinéma. Les étudiants africains en cinéma à Paris et Moscou (années 40-60), *Diasporas*, n°37/2021, p. 41-60.

<sup>15</sup> Rajaonah Faranirina, Être étudiant en métropole à l'avènement de l'indépendance : l'Association des étudiants d'origine malgache de 1947 à 1960, *Afrika Zamani*, nos. 13 & 14, 2005–2006, p.1–22.

<sup>16</sup> Mourre Martin, « Gueye, Lamine Amadou », <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article203680>.

<sup>17</sup> Saint-Louis, Dakar, Rufisque et Gorée.

<sup>18</sup> Après l'insurrection de 1947, les députés représentant le MDRM furent jugés et condamnés.

<sup>19</sup> Le Conseil de la République était la deuxième chambre dans la constitution de la Quatrième République c'est-à-dire l'équivalent du Sénat.

<sup>20</sup> Blum Françoise, « Tévoédjrè Albert », <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article160224>. Sources : Ekné Albert K. et Edmond Jouve (ed.), *Albert Tevoedjre, compagnon d'aventure*, Paris, Berger-Levrault, 1988 ; Kiki Albert avec la collaboration de Soton Sédoly, *Professeur Albert Tévoédjrè : entre masque et visage*, Abidjan, Harmattan-Côte d'Ivoire ; interview sur RFI [en ligne](#), consulté le 10 juin 2014 ; entretien avec Albert Tévoédjrè, Porto-Novo, 16 juillet 2015.

secrétariat de l'Union africaine et malgache, avant de partir continuer des études à Harvard. Il entre au Bureau international du travail (BIT) dont il devient bientôt directeur-général adjoint avant d'être candidat malheureux au poste de directeur général. Il va être le rapporteur de la Conférence nationale des forces vives de la nation, en 1990, première d'une série de conférences de ce type en Afrique, qui met fin à la parenthèse marxiste-léniniste du Bénin (ex-Dahomey), et ouvre la voie à la démocratisation du pays.

La congolaise Aimée Mambou Gnali<sup>21</sup>, née en 1936, est la première femme à avoir eu le baccalauréat sur le territoire de l'Afrique Équatoriale Française (AEF). Elle avait passé une partie de ses études secondaires à Orléans puis était revenue et avait été inscrite au lycée Savorgnan de Brazza. Après y avoir obtenu le baccalauréat, elle était repartie, cette fois à Paris, suivre des études supérieures en lettres. Elle côtoya, entre autres, Lazare Matsocota, qui fut assassiné en 1965 et à propos duquel elle publia un livre-hommage<sup>22</sup>, mais aussi le futur écrivain, ministre et ambassadeur de France Henri Lopes<sup>23</sup>, ainsi qu'Abdoulaye Yerodia qui fréquentait Lacan dont il épousa la secrétaire, Gloria. Elle rentra ensuite au Congo, joua un rôle non négligeable après la révolution de 1963, en tant que membre du Conseil National de la Révolution et de l'Assemblée nationale, à côté de son poste d'enseignante, puis elle s'engagea à l'UNESCO dans une carrière de fonctionnaire internationale. Elle sera aussi ministre de la culture dans un des gouvernements dirigé par Denis Sassou Nguesso, avant de démissionner et se retirer dans la demeure familiale de Pointe-Noire.

### **Élites en fabrication**

Trois personnalités donc, une femme et deux hommes, de génération différente mais qui ont en commun d'être nés en Afrique francophone, avant les indépendances, d'avoir eu des destins brillants, sinon improbables, et d'avoir fait des études

---

<sup>21</sup> Blum Françoise, « Gnali Aimée Mambou », <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article179327>. Sources : entretiens avec Aimée Mambou Gnali, Pointe-Noire, février 2016.

<sup>22</sup> Gnali Mambou Aimée, *Beto na beto. Le Poids de la tribu*, Paris, Éditions Gallimard, coll. « Continent noir », 2001.

<sup>23</sup> Henri Lopes a écrit, outre de nombreux romans, des mémoires : Lopes Henri, *Il est déjà demain*, Paris, JC Lattès, 2018.

supérieures en France. Si nous revenons par exemple sur le cas d'Albert Tévoédjré, il est issu d'un milieu fort modeste. Son père était un humble catéchiste. Il n'appartenait à aucune élite : ni celle propre à la culture dahoméenne, ni celle nouvelle, fabriquée par l'école française. Mais il accéda à de hautes responsabilités internationales et contribua de façon active et notable aux destinées politiques de son pays. Et il fut loin d'être le seul, aux origines modestes, à qui les études en France ouvrirent l'accès aux plus hautes fonctions. L'école, non seulement française, mais en France, fut le laboratoire de fabrication de nouvelles élites, à côté et en marge des anciennes hiérarchies propres aux sujets de l'empire colonial français d'Afrique. À l'école française, tous et toutes ont les mêmes chances. Le capital culturel des enfants des élites africaines traditionnelles ne leur y est d'aucune utilité. L'émigration est, de surcroît, un facteur nivelant qui dissout les clivages sociaux. Si l'on considère les rares – et en général insatisfaisantes<sup>24</sup> – enquêtes sur l'origine sociale, on voit que, même si les catégories urbaines sont sensiblement dominantes, et, partant, les milieux paysans quelque peu sous-représentés, la diversité sociale chez les étudiants africains en France est une réalité.

Figure 1 : *Origines sociales des étudiants africains en France*

Cadres (secteurs publics et privés), professions libérales, dirigeants	Planteurs, agriculteurs, exploitants forestiers	Commerçants, négociants	Fonctionnaires	Employés (privé)	Indéterminés
28%	25%	20%	16%	8%	3%

Source : Ce tableau est issu d'une enquête menée par l'IFOP en 1961<sup>25</sup>.

Une autre enquête menée en 1959 par un étudiant auprès d'une population de 300 boursiers va dans le même sens :

<sup>24</sup> Insatisfaisantes car, par exemple la catégorie agriculteurs peut aussi bien inclure un riche planteur et un paysan pauvre.

<sup>25</sup> IFOP, « Les Étudiants d'Outre-mer en France », *Sondages*, 1961, n°3. L'enquête porte sur un échantillon de 500 étudiants interrogés en avril-mai 1960.

Figure 2 : *Profession du père. Tableau général pour l'AOF, l'AEF et le Cameroun.*

Fonctionnaires	Agriculteurs	Commerçants	Chefs notables	Employés	Magistrats	Divers diplômés	Divers	Orphelins
32%	18%	12%	9%	7,5%	3%	1%	5,5%	11%

Source : J. Bengono Ewondo, *Tableau sociologique des étudiants d'Outre-Mer en France*, thèse EPHE, 1959, p. 104-105.

Dans l'après-Second-guerre mondiale, l'accès aux études supérieures, et aux études supérieures en France métropolitaine, n'est donc pas le seul fait des enfants de privilégiés et ce, grâce à une généreuse politique de bourses qui ne tenait compte que de l'excellence scolaire.

### Précurseurs

Dans l'entre-deux-guerres, la donne n'était pas la même. En Afrique même, la tendance est à l'école rurale, censée ne pas couper les Africains de leurs racines mais qui n'offre en fait qu'un enseignement de médiocre qualité<sup>26</sup>. Les rares étudiants africains qui viennent en France le font souvent aux frais de leur famille : métis saint-louisien, princes dahoméens, enfants de grandes familles malgaches. Il y a néanmoins quelques exceptions avec des boursiers que l'on dirige vers les trois écoles vétérinaires de Maison-Alfort, Toulouse et Lyon, et brièvement vers l'école d'instituteurs d'Aix-en-Provence. Vers Aix, furent en effet envoyés quelques « Pontins » triés sur le volet, élèves de l'école William Ponty qui formait instituteurs ou interprètes<sup>27</sup>. Cette dernière expérience sera brève du fait probable de la radicalisation anti-coloniale, sur le sol métropolitain, des élèves qui y furent

<sup>26</sup> Le grand théoricien de l'école rurale fut l'inspecteur général de l'enseignement Georges Hardy, auteur de : *Une conquête morale, l'enseignement en A. O. F.*, Paris, A. Colin, 1917.

<sup>27</sup> Sur William Ponty voir notamment Jézéquel Jean-Hervé, « Les "mangeurs de craies" : socio-histoire d'une catégorie lettrée à l'époque coloniale : les instituteurs diplômés de l'école normale William-Ponty (c.1900-c.1960) », thèse de doctorat en histoire, Paris, EHESS, 2002 ; et Labrune-Badiane Céline et Smith Etienne, *Les Hussards Noirs de la Colonie : instituteurs africains et petites patries en AOF (1913-1960)*, Paris, Karthala, 2018.

envoyés<sup>28</sup>. Le plus célèbre d'entre eux est incontestablement Tiémoko Garan Kouyaté<sup>29</sup> qui en fut expulsé. Il intégra ce que l'on peut appeler en termes contemporains, une élite politique transnationale, celle du monde communiste, avant d'en être rejeté et de mourir assassiné par les Allemands à Mauthausen. Dans ce cas, il s'agit bien d'une migration d'élite car les Pontins en étaient une, même s'ils n'étaient formés que pour être des intermédiaires, auxiliaires des Français : instituteurs, interprètes etc. En outre, du fait même de son exil Tiémoko Garan Kouyaté gagna une célébrité politique qu'il n'aurait probablement pas eu autrement. Le phénomène est vrai aussi parfois pour l'après-guerre où se constitue, dans les années 1950 et 1960, à partir du sol français une élite militante transnationale qui court le monde, de conférences en festivals, de Moscou à Pékin en passant par le Caire ou Accra. Certains eurent comme Kouyaté des destins tragiques. Osende Afana, par exemple, brillant économiste<sup>30</sup>, représenta l'Union des Populations du Cameroun (UPC)<sup>31</sup> en son bureau du Caire avant de se brouiller, semble-t-il, avec les Soviétiques et de prendre le maquis. Il y mourut assassiné en 1966. D'autres militants de l'UPC en France au début des années 60, tel Jean-Martin Tchaptchet ou Michel Ndoh connurent aussi des formes de nomadisme militant qui, d'expulsion en expulsion, les conduisirent de France en Italie, en passant par le Mali et le Ghana. Dans les cas ainsi cités, élites savantes et élites militantes se confondent et se signalent par de multiples migrations liées tant aux études qu'aux pratiques circulatoires du monde anti-colonial.

Au-delà de ces parcours exceptionnels, nous allons voir comment s'est constitué, structuré, et a évolué le groupe des étudiants africains en France, en expansion continue après la Seconde guerre mondiale, avant et après les indépendances de 1960. Nous n'aborderons pas les périodes très contemporaines où les flux migratoires

---

<sup>28</sup> Sur les élèves africains à Aix voir Jouanneau Olivier, *Présence africaine à l'école normale d'Aix-en-Provence 1920-1928 : Formation d'une élite assimilée ou foyer d'agitation politique ?*, Mémoire de Master 2, Aix-Marseille Université, 2014.

<sup>29</sup> Randrianja Solofo et Roy Alexis, « Kouyaté Tiémoko Garan », <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article173285>.

<sup>30</sup> Sa thèse fut publiée sous le titre *L'économie de l'Ouest africain : perspectives de développement*, Paris, Maspero, 1966.

<sup>31</sup> L'UPC mena la guerre contre la France puis contre le gouvernement d'Ahamadou Ahidjo de 1955 au début des années 1970.

estudiantins obéissent à d'autres logiques et nous cantonnerons aux périodes coloniales et post-coloniales.

### **D'un monde l'autre**

Monde anti-colonial, monde colonial, monde post-colonial : les années 1950 et 1960 ont un caractère particulier en matière de mobilités étudiantes entre les (ex)-colonies françaises d'Afrique et le territoire métropolitain. Ce sont celles du colonialisme tardif où l'Empire est devenu Union française<sup>32</sup> et celles aussi des indépendances africaines, en 1958 pour la Guinée et en 1960 pour les autres. Ce sont donc des années au cours desquelles les migrants d'Afrique subsaharienne francophone changent de statut à plusieurs reprises. En 1946, de par la loi Lamine Gueye (7 mai 1946), ils passent du statut de sujets français à celui de citoyens de l'Union française, les propriétés de cette citoyenneté restant malgré tout à définir<sup>33</sup>. Certains, et on pense en particulier aux habitants des Quatre Communes, sont citoyens français depuis la loi-cadre Blaise Diagne de septembre 1916. En 1960, avec l'indépendance de 14 colonies françaises d'Afrique, ils deviennent citoyens sénégalais, voltaïques, ivoiriens etc., et *de facto* des étrangers en France. Mais ils gardent un statut un peu spécial, la France (et en particulier le secrétariat aux affaires africaines de l'Élysée) souhaitant conserver des liens forts et, évidemment, une influence, dans ce qu'on a appelé son « pré carré ».

Les étudiants africains ont, en particulier, liberté pleine et entière de venir sur le sol français comme ils y ont liberté d'établissement du fait des accords et conventions signés entre ex-colonies et ex-métropole. Même si les conventions en matière de circulation et d'établissement n'ont été signées qu'avec les pays membres de la Communauté<sup>34</sup>, le gouvernement français n'a pas souhaité faire de différence entre les pays africains francophones : un décret de mars 1961, émis par le Ministère des Affaires étrangères, a étendu ces libertés à l'ensemble des États de l'ex-Afrique

---

<sup>32</sup> La Constitution de 1946 institue, en lieu et place de l'Empire l'Union française.

<sup>33</sup> Voir Cooper Frederick, *Français et Africains ? : être citoyens au temps de la décolonisation*, trad. De l'anglais, Paris, Payot, 2014.

<sup>34</sup> La Communauté française avait été instaurée par la Constitution de 1958. Les Indépendances africaines mirent fin à son existence sans qu'elle soit formellement abolie. On a pu parler de Communauté renouvelée.

française. Ce n'est qu'au milieu des années 1970 que les frontières vont se fermer et les postulants à la migration d'études être soumis à un régime de contrôle beaucoup plus sévère. Nous avons donc des migrants en quelque sorte privilégiés dont la présence sur le sol français est souhaitée pour des raisons qui évoluent certes entre 1945 et le mitan des années 1970 mais qui, quoiqu'il en soit, tiennent aux rapports particuliers entre la France et l'Afrique. De la fin de la Seconde guerre mondiale à 1960, c'est-à-dire aux indépendances, il s'agit d'africaniser les cadres et donc de former de nouvelles élites africaines susceptibles d'être non plus les auxiliaires mais les remplaçants des Français. Il faut, après 1945, rattraper à marche forcée un retard considérable, dû à la pauvreté qualitative et quantitative des enseignements dispensés en Afrique française.

Figure 3 : *État de la scolarisation en Afrique noire, 1949-1950*

Territoire	Population En milliers	Nombre d'élèves : Enseignement public	Nombre d'élèves : Enseignement privé	Pourcentage de scolarisation	Nombre d'écoles – Public	Nombre d'écoles – Privé
AOF	16 524	105 276	32 709	4,2	889	237
AEF	4 131	36 042	34 079	8,5	327	275
Cameroun	2 820	27 575	101 761	22,9	192	1 074
Togo	944	21 754	16 411	20	116	104

Source : Jean Capelle, *L'Éducation en Afrique noire* <sup>35</sup>

Cela s'effectue en dotant, grâce aux crédits du Fonds d'investissement pour le développement économique et social (FIDES)<sup>36</sup>, l'Afrique elle-même de nouvelles infrastructures (écoles primaires, lycées et centres d'enseignement supérieur) mais aussi en envoyant en France des étudiants, que les seules structures africaines d'enseignement ne peuvent prendre en charge pour cause d'absence de filières et

<sup>35</sup> Capelle Jean, *L'Éducation en Afrique noire à la veille des indépendances*, préface de Léopold Sédar Senghor, Paris, Karthala, 1990, p. 56.

<sup>36</sup> Le FIDES, mis en place en 1946, devait aider au développement des territoires de l'Union française.

jusqu'en 1957 d'inexistence d'universités<sup>37</sup>. Ces migrations étudiantes sont donc désirées de part et d'autre de la Méditerranée : côté métropole car la formation *made in France* d'élites africaines est le gage d'une influence conservée et/ou renouvelée ; côté Afrique car le manque de cadres constitue un obstacle de taille à l'avènement d'une véritable indépendance. Pour les étudiants eux-mêmes, cela va être la voie royale pour une ascension sociale qui leur garantira une position privilégiée, sinon de pouvoir, dans les nouveaux états africains. Il faut d'ailleurs noter que, dans ces années 1950 et 1960, ces migrants étudiants souhaitent pour la plupart rentrer au pays et aider ainsi à la construction nationale. La fuite des cerveaux ne sera effective que bien plus tard, avec la fin des illusions et le goût parfois amer des lendemains des indépendances.

De 1945 au milieu des années 1970, la population étudiante africaine en France croît de façon continue. En 1949, élèves et étudiants seraient d'après le rapport d'un administrateur nommé Monod<sup>38</sup> 500 boursiers et 500 non-boursiers. En 1950, ils sont déjà deux fois plus nombreux. Ils sont 4 000 (dont 1 320 boursiers) en 1952-1953, 6000 en 1958 (dont 2634 boursiers), 8 000 en 1960 (17 % de filles et 13 % d'étudiants mariés, 44 % de boursiers). Ce chiffre ne cessera d'augmenter, les indépendances ne représentant pas une rupture<sup>39</sup>.

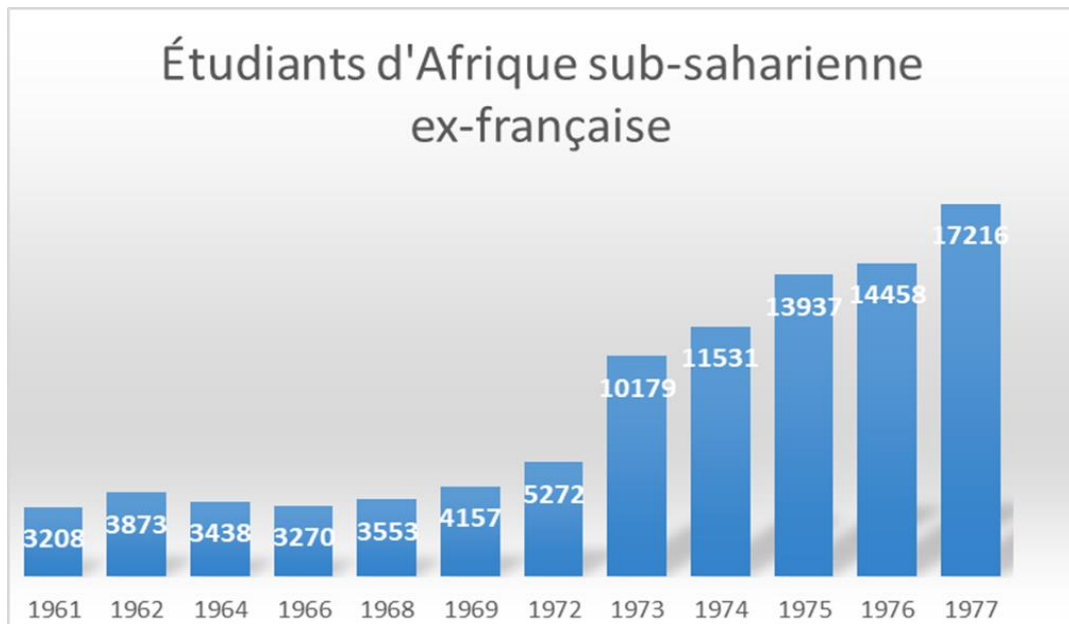
Figure 4 : *Étudiants boursiers d'Afrique sub-saharienne ex-française en France, 1961-1977*

---

<sup>37</sup> La première université d'Afrique francophone est créée à Dakar en 1957. La deuxième sera celle de Tananarive en 1960.

<sup>38</sup> Archives Nationales d'Outre-Mer – Microfilms 14 MIOM 2368 – 17 G 269. La source n'offre pas d'autres précisions sur ce rapport.

<sup>39</sup> Statistiques de l'Office de coopération et d'accueil universitaire (OCAU), Archives nationales, OCAU 19780596.



Source : Office de coopération et d'accueil universitaire (OCAU), Archives nationales OCAU 19780596.

Ces étudiant.e.s forment un véritable groupe social dont on peut déterminer les caractéristiques et spécificités par rapport au groupe des étudiants en France en général.

### **Un groupe géré à part**

Les statistiques ci-dessus – concernant les étudiants boursiers – et celles qui suivront sont tirées des archives de l'OCAU (Office de coopération et d'accueil universitaire) qui prend en charge les étudiants africains à partir de 1962<sup>40</sup>. L'OCAU avait été précédé par l'OEOM (Office des étudiants d'Outre-mer) créé en 1955<sup>41</sup>. L'OEOM comme l'OCAU sont chargés du paiement des bourses et de l'orientation des étudiants à leur arrivée en France. Cette orientation, faite parfois à l'aide de tests fort douteux, ne tient pas forcément compte du désir de l'étudiant. Tel qui souhaite faire des mathématiques se retrouve en philosophie, tel autre se retrouve dans le bâtiment, alors

<sup>40</sup> Les archives de l'OCAU qui comprennent aussi les dossiers des étudiants sont déposés aux Archives nationales.

<sup>41</sup> Voir Guimont Fabienne, *op.cit.*.

qu'il désirait suivre une formation en mécanique. L'OEOM puis l'OCAU envoie les étudiants dans diverses universités tant parisiennes que provinciales, et ses orientations contribuent à créer des pôles plutôt malgache (Aix), ou plutôt malien (Toulouse) etc. La différence fondamentale entre l'OEOM et l'OCAU tient à leur gouvernance : le second n'admet plus de représentants des étudiants dans ses instances et tient à distance les États africains. Mais les deux offices ont du mal à gérer la question du logement de ces étudiants, soumis de surcroît au racisme d'éventuels propriétaires. Il existe bien quelques foyers (La Maison des Étudiants de Côte d'Ivoire-MECI, la Maison des Étudiants congolais-MEC) territoriaux et/ou nationaux et des résidences universitaires mais les places sont en nombre insuffisant ce qui rend la vie particulièrement difficile aux non-boursiers.

### **Lieux de vie**

Cela n'empêcha pas les étudiants d'avoir de véritables lieux de vie dont ils firent, notamment à Paris, leurs fiefs. À Paris, le 49 boulevard Poniatowski est la propriété des Territoires<sup>42</sup> puis, après les indépendances, des États d'Afrique de l'Ouest. Territoires et États de toute l'Afrique francophone ont également des lits réservés à la Maison de l'Afrique<sup>43</sup> de la Cité internationale universitaire. Dans les deux cas, les étudiants africains investissent les lieux, dont ils font beaucoup plus que de simples dortoirs : des espaces de communication, de militantisme, de rencontre. Au-delà des légitimes occupants, de nombreux clandestins viennent y dormir et toute une sociabilité d'exil s'y fabrique. Les occupants de la Cité internationale universitaire ont, pour certains, eu des trajectoires sociales ascendantes qui les menèrent à des postes de pouvoir et de responsabilité. Léopold Sedar Senghor, futur président du Sénégal, en fut l'hôte, de même qu'Abdou Diouf qui lui succéda en 1981, Habib Thiam, par deux fois le premier Ministre de ce dernier, ou Ousmane Camara plusieurs

---

<sup>42</sup> L'Empire était devenu Union française avec la promulgation de la Constitution de 1946. Les ex-colonies étaient désormais Territoires d'Outre-mer.

<sup>43</sup> Aux origines le pavillon dédié aux Africains sub-sahariens à la Cité internationale s'appelait Maison de la France d'Outre-mer., Il s'est brièvement appelé après 1968 Maison de l'Afrique pour être renommé Résidence Lucien Paye, en hommage à l'ancien recteur de l'Université de Dakar. Ce nom lui est resté jusqu'à nos jours.

fois ministre, au Sénégal également. Nous n'égrènerons pas la liste de futurs responsables des États africains devenus indépendants. Il suffit de dire que les locataires du boulevard Jourdan<sup>44</sup> ou du boulevard Poniatowski conquérèrent pour certains une notoriété à laquelle leurs origines sociales ne les avaient pas a priori destinés.

### **Un groupe très masculin, à l'âge légèrement plus avancé que les étudiants français**

Outre les lieux de vie, les étudiants africains en France eurent, en tant que groupe, quelques autres spécificités. Il s'agissait d'un groupe très masculin, où les filles ne représentaient qu'une minorité. C'était dû là aussi à la parcimonie des autorités coloniales en matière d'éducation des filles. L'école de Rufisque, pendant féminin de celle de William Ponty n'a été créée qu'en 1938<sup>45</sup>. Les filles, pour les coloniaux, devaient surtout être de bonnes ménagères à qui il fallait apprendre avant tout les règles d'une économie domestique. Les nouveaux États cherchèrent à rattraper le retard mais le handicap était lourd. Il faut aussi prendre en compte la plus grande réticence des familles à envoyer leurs filles au loin. Les étudiants africains en France étaient donc d'abord des hommes, généralement un peu plus âgés que leurs confrères français à niveau d'études égal. Ce retard s'explique aisément là aussi par celui à la primo-éducation, souvent lié aux conditions de recrutement des élèves, aux difficultés d'accès à l'école quand ce n'est pas aux réticences vis-à-vis de l'école française.

Figure 5 : *Proportions Garçons-Filles selon le type d'enseignement suivi.*

Type d'enseignement	Garçons	Filles	Total par type d'enseignement
Enseignement supérieur	89%	11%	60%

<sup>44</sup> La Cité universitaire est située boulevard Jourdan.

<sup>45</sup> Au sujet de l'école de Rufisque voir : Barthélémy Pascale, *Africaines et diplômées à l'époque coloniale (1918-1957)*, Rennes, PUR, 2010.

Enseignement technique supérieur	99,7	0,3%	9%
Enseignement technique moyen et professionnel	73%	27%	19%
Enseignement spécialisé	83%	17%	2%
Enseignement paramédical et professionnel	2%	98%	6%
Enseignement du 1 <sup>er</sup> degré	75%	25%	1%
Enseignement du 2 <sup>e</sup> degré	55%	45%	3%
Tout type d'enseignement	81%	19%	100%

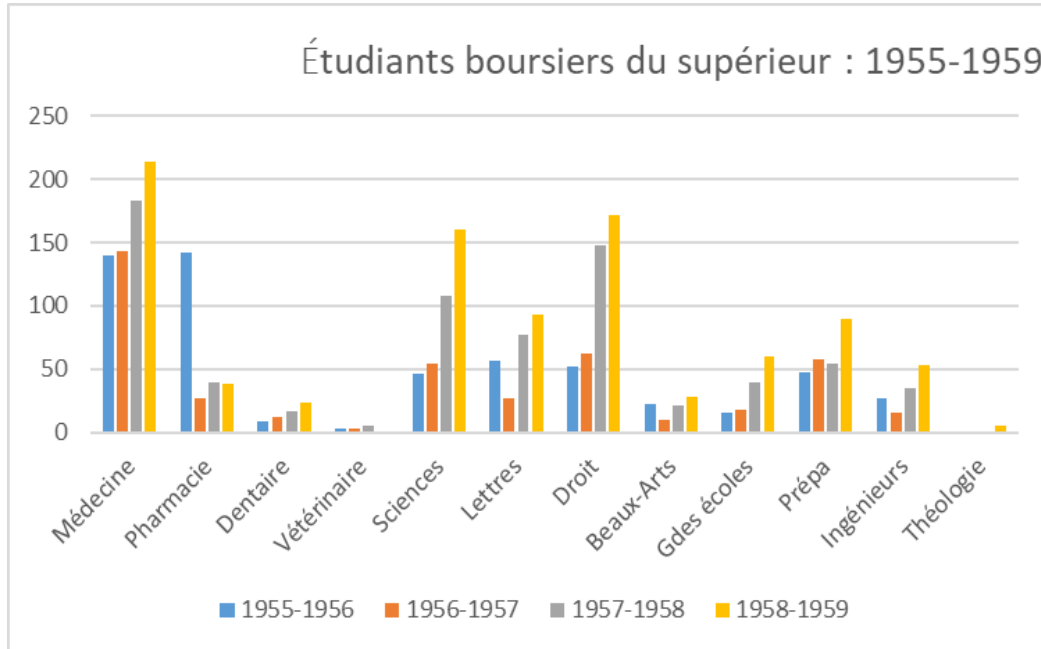
Source : Office de coopération et d'accueil universitaire (OCAU), Archives nationales OCAU 19780596.

### **Un profil disciplinaire spécifique**

Les disciplines favorites des premiers étudiants africains en France furent la médecine et le droit, ce qui a d'ailleurs été constaté pour d'autres émigrations étudiantes de même que pour celles et ceux qui furent, dans l'entre-deux-guerres, des pionniers en matière d'enseignement supérieur. En ce qui concerne les étudiants africains, on peut proposer plusieurs explications. Les études de médecine existaient en Afrique coloniale mais il s'agissait seulement de former des médecins auxiliaires et non des médecins à part entière qui restaient le monopole des Européens. Les études de médecine en France permettaient de briser ce plafond de verre et d'acquérir un statut complet. Pour ce qui est du droit, il est possible qu'ait joué la fibre nationaliste. Le droit colonial était par rapport au droit français une sorte de droit au rabais où les grandes lois sociales n'étaient pas répercutées. La connaissance du droit pouvait donc

être considérée comme une véritable arme de combat, de défense aussi face aux injustices coloniales.

Figure 6 : *Disciplines des étudiants africains boursiers du supérieur : 1955-1959*



Source : OCAU – Statistiques étudiants boursiers – Années 1955-1959.

Ceci dit, plus on avance dans le temps, dans les années 60, plus le profil disciplinaire des étudiants africains se rapproche de celui des étudiants français, et plus aussi la part prise par les grandes écoles (ou la préparation aux grandes écoles) est importante par rapport à celle des universités.

### **Comment les étudiants vivaient-ils leur exil ?**

Il n'y a évidemment plus de statistiques possibles quand il est question de subjectivité. Ce ne peut être alors que les témoignages des uns et des autres qui nous renseignent, que ces témoignages aient pris une forme littéraire ou cinématographique ou qu'ils résultent d'entretiens réalisés auprès des anciens. Les grands romans sur l'expérience qu'ont représentée les études en France sont aussi ceux de la douleur, du naufrage ou

du déchirement : *L'Aventure ambiguë*<sup>46</sup> de Cheikh Hamidou Kane est sans doute le plus connu, mais *Kocoumbo : l'étudiant noir*<sup>47</sup> d'Aké Loba a eu aussi son heure de gloire. Quant au très célèbre *L'Enfant noir*<sup>48</sup> de Camara Laye, il ne rend pas compte de l'expérience française mais se clôt sur le départ pour la France et donc, d'une certaine façon, l'abandon de la tradition. Les auteurs ont tous trois fait leurs études en France mais leur vie ultérieure n'est pas marquée, au moins visiblement, au sceau de la souffrance<sup>49</sup> qui est le lot de leurs héros, en tous cas pour le Samba Diallo de *L'Aventure ambiguë* et le Kocoumbo de *L'Étudiant noir*. Kocoumbo, comme beaucoup, veut devenir avocat. Il est conscient aussi que les études en France fabriquent des élites. Il écrit à propos de ses compagnons du voyage vers la France : « Tous étaient appelés à être demain les élites de leur tribu. Un jour, ils y joueraient les plus grands rôles....<sup>50</sup>. » Et « ils ne connaissaient tous que la médecine, le droit et le professorat<sup>51</sup>. » Mais Kocoumbo est d'une naïveté sans borne et son séjour en France va être une longue descente aux enfers, entre échecs scolaires, amours blessées, expérience de la maladie, de la bohème et de la misère. Quant à *L'Aventure ambiguë*, elle n'est pas, on le sait, si ambiguë que cela : c'est l'expérience du déchirement, de l'être partagé entre deux cultures, tentant vainement de les concilier, qui se termine tragiquement par la mort du héros revenu aux origines<sup>52</sup> : « Je ne suis pas un pays des Diallobé distinct, face à un Occident distinct, et appréciant d'une tête froide ce que je puis lui prendre et ce qu'il faut que je lui laisse en contrepartie. Je suis devenu les deux. Il n'y a pas une tête lucide entre deux termes d'un choix. Il y a une nature étrange, en détresse de n'être pas deux.<sup>53</sup> » explique Samba Diallo. (On trouve aussi cette expérience de l'écartèlement, de l'impossible choix dans une œuvre beaucoup

<sup>46</sup> Kane Cheikh Hamidou, *L'Aventure ambiguë*, Paris, Julliard, 1961.

<sup>47</sup> Loba Aké, *Kocoumbo : l'étudiant noir*, Paris, Flammarion, 1960.

<sup>48</sup> Laye Camara, *L'Enfant noir*, Paris, Plon, 1953.

<sup>49</sup> Camara Laye sera néanmoins obligé de s'exiler, suite à son conflit avec le chef d'état guinéen Sékou Touré

<sup>50</sup> Loba Aké, *op.cit.*, p. 59.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>52</sup> Voir à ce sujet : Treiber Nicolas, *Les structures de la déception : récits de migration et expériences colonisées dans la littérature africaine d'expression française (1953-1961)*, thèse de doctorat en langue et littérature française, Université d'Aix-Marseille, 2017.

<sup>53</sup> Kane, *L'Aventure ambiguë*, 10/18, 2009, p. 164.

plus récente : le film d'Alain Gomis *l'Afrance*<sup>54</sup>.) Mais Cheikh Hamidou Kane ou Ake Loba sont loin d'avoir connu le sort de leur héros quelle qu'ait pu être leur expérience intérieure. Cheikh Hamidou Kane, rentré au Sénégal fut plusieurs fois ministre et Ake Loba à qui fut attribué le Grand Prix littéraire d'Afrique noire en 1961 fut député dans son pays natal. Sur une trame similaire, le film de Paulin Soumanou Vieyra *Afrique-sur-Seine*<sup>55</sup> (1955) est beaucoup plus positif alors qu'il narre lui aussi l'immersion dans une culture étrangère et l'expérience amoureuse en terre métropolitaine.

Les récits de vie existants, qui relatent l'expérience des études en France, sont au contraire heureux ou en tous cas dépourvus de l'angoisse existentielle présente dans les romans précités. Ils témoignent plutôt du bonheur qu'il y a à découvrir des mondes littéraires ou philosophiques nouveaux. Ce sont aussi, pour ceux que nous connaissons, le récit d'expériences militantes qu'il s'agisse de celle acquise à la Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France (FEANF) avec Ousmane Camara<sup>56</sup> et Amady Ali Dieng<sup>57</sup>, ou à l'UPC avec Jean-Martin Tchaptchet<sup>58</sup>. Le territoire métropolitain a été le lieu d'expériences militantes anti-coloniales avant 1960. Après 1960, c'est l'opposition aux nouveaux états africains qui domine, les étudiants en diaspora se construisant ainsi, d'une certaine façon, une citoyenneté en exil. Nombre d'entretiens réalisés avec des anciens ont aussi mis en avant des souvenirs heureux, bonheur qui par ailleurs est souvent au cœur d'une vie étudiante quand elle n'est pas compromise par la misère<sup>59</sup>. Bien sûr, les études en France n'ont pas toujours été des succès : échec scolaire ou difficultés matérielles ont jalonné certains parcours. Un autre facteur, d'ordre politique, a aussi pu lourdement handicaper certains itinéraires. Alors même que l'indépendance de la Guinée avait été une immense espérance, le régime de Sékou Touré s'est acharné à détruire ses propres

<sup>54</sup> *L'Afrance* réalisé par Alain Gomis, Paris, 2002.

<sup>55</sup> *Afrique-sur-Seine*, Paris, 1955.

<sup>56</sup> Camara Ousmane, *op.cit.*

<sup>57</sup> Dieng, Amady Alyi, *Mémoires d'un étudiant africain, op.cit.*

<sup>58</sup> Tchaptchet Jean-Martin, *Quand les jeunes Africains créaient l'histoire : récit autobiographique*, Paris, L'Harmattan, 2006.

<sup>59</sup> Par exemple : Entretiens avec Robert Dossou : Paris, décembre 2013 ; Paris, mai 2015 ; Cotonou, juillet 2015. Entretien avec Joseph Olabiyi Yaï , juillet 2015, Calavi (Bénin). Entretien avec Valentine Quenum, Cotonou, 23 juillet 2015. Entretien avec Mamadou Lô , Dakar, janvier 2015. ...

élites. De nombreux anciens étudiants en France, arrivés à des postes de responsabilité dans leur pays d'origine disparurent à Camp Boiro<sup>60</sup>. D'autres furent contraints à rester en exil, bien au-delà de leurs désirs, et parfois dans des conditions matérielles désastreuses. Nous avons vu également au début de cette contribution les itinéraires nomades des Camerounais de l'UPC.

Néanmoins, quand les études étaient effectivement sanctionnées par les diplômes attendus et le retour au pays possible, la plupart se faisait une place au soleil dans des univers scientifiques et/ou politiques. Ceux qui n'étaient pas toujours, au départ, forcément bien dotés en capital social avaient gagné leur place et faisaient désormais partie de nouvelles élites qui ne tardèrent pas à se reproduire. L'ouverture qui avait existé à partir de la Seconde guerre mondiale et jusqu'aux années 1960 avait été néanmoins bien réelle, produisant d'étonnantes trajectoires, de la brousse aux sommets du pouvoir.

Et nous finirons, comme nous avons commencé, avec quelques portraits :

Joseph Olabiyi Yaï, né en 1939 au Dahomey, est d'origine paysanne. Il fait ses études secondaires au lycée Victor Ballot de Porto-Novo avant de s'inscrire à Dakar, d'où il est obligé de fuir vers le Mali suite à la distribution d'un tract hostile à Hubert Maga alors en visite au Sénégal ; du Mali, il va gagner la France et obtenir une bourse grâce à laquelle il va pouvoir faire des études de linguistique. Ce n'est pas en France, mais au Nigéria qu'il obtiendra son diplôme approfondi, en linguistique africaine. Il enseigne ensuite dans ce pays et au Bénin, avant d'obtenir un poste à l'université de Floride où il est responsable du département de langues africaines et asiatiques. En dernier lieu, il devient ambassadeur du Bénin auprès de l'UNESCO<sup>61</sup>.

Ibrahima Ly est né en 1935 ou 1936 à Kayes (Soudan français actuel Mali) dans une grande famille de lettrés musulmans. Après des études au lycée Terrasson de Fougères de Bamako, il fait des études supérieures de mathématiques à Dakar d'abord puis à Toulouse et Paris. Il rentre au Mali pour enseigner mais repart, après le coup d'état qui

---

<sup>60</sup> Nom générique donné aux prisons et divers bagnes en Guinée. Camp Boiro existait bien sous cette appellation mais on désigna sous ce nom bien d'autres lieux de détention.

<sup>61</sup> Blum Françoise, « Yaï Joseph Olabiyi », <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article174884>. Sources : Entretiens avec Joseph Olabiyi Yaï, juillet 2015, Calavi (Bénin).

renverse en 1968 Modibo Keita, pour terminer ses études en Union soviétique où il soutient sa thèse. Mais du fait de son activisme contre le régime militaire qui sévit au Mali, il est arrêté, emprisonné et déporté au bagne de Taoudénit. Il en fera un roman, *Toiles d'araignée*<sup>62</sup>. Quand il est libéré, en 1978, il se voit contraint à l'exil et part à Dakar où il va trouver un poste universitaire. Il continue son combat militant. Il meurt en 1989, d'un cancer, toujours en exil<sup>63</sup>.

Ousmane Camara, né en 1931 à Djourbel (Sénégal) a fait des études secondaires au lycée Faidherbe de Saint-Louis avant de s'inscrire en droit à l'université de Dakar, puis de partir pour Paris poursuivre ses études supérieures. Il va, pendant quelques années vivre pratiquement la vie d'un militant professionnel avant que de réussir ses études et de se voir nommé procureur à son retour au Sénégal. Ce n'est que le début d'une carrière triomphante qui le fera plusieurs fois ministre, et président de la cour suprême<sup>64</sup>.

On peut se permettre aujourd'hui d'éprouver une certaine nostalgie pour ces années post-coloniales où les circulations étudiantes, de l'Afrique à la France, étaient plus aisées. L'État français favorisait ces migrations dans le souci de conserver une influence après les indépendances et de fabriquer des liens culturels forts avec les futures élites. Après une vague d'expulsions en 1961, il se montra aussi parfois assez indulgent à l'égard des militants lorsque ceux-ci étaient bons élèves et ce, pour les mêmes raisons. Il faut néanmoins savoir, et les chiffres cités plus haut en font foi, que ces étudiants n'étaient dans les années 1950 et 1960 qu'une petite minorité. Ses membres ont, pour certains et, minoritairement certaines, et quelle qu'ait été leur origine sociale, eu de brillants parcours et sont devenus les figures reconnues des nouvelles élites africaines, celles dont la colonisation avait, timidement, favorisé

---

<sup>62</sup> Ly Ibrahima, *Toiles d'araignées*, Paris, L'Harmattan, 1982.

<sup>63</sup> Blum Françoise et Rillon Ophélie, « Ly Ibrahima », <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article160384>. Sources : *Paroles pour un continent : la vie et l'œuvre d'Ibrahima Ly*, L'Harmattan, 1990. ; Entretien avec Madina Ly Tall, Paris, le 5 juin 2014.

<sup>64</sup> Blum Françoise, « Camara Ousmane Ablaye », <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article170556>. Sources : Camara Ousmane, *Mémoires d'un juge africain : itinéraire d'un homme libre* ; pref. d'Amady Aly Dieng, Karthala, 2010. Entretiens avec Ousmane Camara, Dakar, janvier 2015

l'émergence. L'émigration a pu être alors, jusqu'au milieu des années 1970, un instrument de promotion sociale. Les études en France, quand elles étaient menées à terme garantissaient la réussite professionnelle ultérieure, après le retour au pays. Ce n'était pas toujours le cas pour une autre émigration étudiante, celle vers les pays de l'Est, dont les diplômés n'étaient pas aussi valorisés que ceux obtenus dans l'ancienne métropole, qui bénéficiaient d'une « validité de plein droit » en Afrique francophone. Il y eut néanmoins des échecs dont il est difficile de retrouver la trace. Il y eut aussi des itinéraires brisés pour des raisons politiques, l'excellence en matière d'études allant bien souvent avec des formes de radicalité. Les Camerounais, membres de l'Union des populations du Cameroun connurent pour beaucoup des destins tragiques, qu'il s'agisse d'exils ou d'assassinats. Les Guinéens de France, très vite conscients des dérives dictatoriales du régime de Sékou Touré, en furent aussi bien souvent les victimes. Les uns comme les autres appartenaient, quand ils étaient des militants reconnus, et quel qu'ait été leur sort ultérieur à une élite politique qui voyageait de conférences en congrès, et d'exil en exil, du Caire à Accra ou à Brazzaville. D'autres encore, opposants sans concession aux régimes en place durant leur vie étudiante, rentrèrent dans le rang une fois de retour au pays ou s'engagèrent dans des carrières internationales qui, d'une certaine façon les protégeaient des vicissitudes nationales. Les trajectoires furent variées. Mais il n'en est pas moins certain que les écoles et universités de l'ancienne métropole furent un temps le creuset où se forgèrent des élites africaines qui menèrent de brillantes carrières. L'émigration en France, et donc l'exil provisoire contribua à la fabrication de nouvelles élites dont les enfants allaient à leur tour poursuivre leurs études à l'étranger mais cette fois, plutôt aux États-Unis, voire, maintenant, en Chine.